



**Déclaration liminaire CFDT
au Comité Social d'Administration des DDI
du 6 octobre 2026**

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

L'état de la France est telle qu'il est mais est ce aux services publics et au DDI d'en payer le prix fort ? Comme aurait pu le dire Arletty, économies, économies, avons nous une gueule d'économies ? Pourtant nous n'entendons que ces mots, mais qui se soucie du service public, du service au public, de nos DDI et des 30 000 agents qui y travaillent ?

Pour la **CFDT** le service public a du sens, nos missions en DDI ont du sens et les agents aiment leur travail. Néanmoins le dénigrement du service public, nous ne serions qu'un coût, les salaires qui n'augmentent pas voire qui baissent, une action sociale qui rogne sur les dépenses et notamment la restauration, un budget qui diminue sauf pour nous densifier, rendent le quotidien des collègues parfois morose. Pas étonnant que nos **métiers n'attirent plus**, que nous ayons de plus en plus de mal pour recruter.

A ce sujet, l'ATE présentée comme une grande famille, dans laquelle il devait être si simple de **changer de poste** est beaucoup de chose sauf cela ! Ainsi il est notamment **très compliqué**, voire quasi impossible pour un agent qui n'est pas du périmètre MATTE d'accéder à un poste de ce ministère. Ainsi un collègue de DDT(M) ne peut même pas changer de bureau car il n'est pas du bon ministère. Monsieur le secrétaire général, jusqu'à quand la plaisanterie va t'elle durer ?

La **résilience** des **agents** permet d'absorber une charge de travail individuelle qui augmente parfois insidieusement. Ainsi ne faut il pas s'étonner que dans trop de DDI la situation est compliquée et c'est peu de le dire. A la DDPP du Calvados, par exemple, le cocktail charge de travail importante, absence de priorisation et management défaillant entraîne un mal être dans les équipes et des burn out. Les représentants du personnel locaux alertent pourtant depuis un bon moment sur la dégradation du travail... mais attendent toujours des résultats concrets car aujourd'hui **des collègues sont à bout**

L'intelligence locale, reparlons en, chère à vos prédécesseurs et à vos équipes est encore à l'œuvre dans l'**application de la circulaire du 5 mai** sur l'augmentation du prix carburant. Encore aujourd'hui trop de DDI ne l'ont pas mise en place, ou du bout des lèvres pour faire semblant, en n'autorisant pas le télétravail sur 3 jours. Que fait le MI pour faire respecter les textes ? Pas grand-chose. Bon on exagère un peu, il a du faire ce qu'il fait le mieux, un rappel d'une minute au milieu d'un séminaire des SGCD... la belle affaire.

La **CFDT** demande donc que le MI s'assure de la **mise en place généralisée du télétravail exceptionnel** dans toutes les DDI, en permettant à tous les agents d'augmenter, durant le temps de la crise, leur nombre de jours de télétravail jusqu'à **3 jours**. C'est une application simple de la circulaire, qui aurait dû être mise en place il y a 4 mois. Nous vous demandons de la faire appliquer dès aujourd'hui et à tous les agents.

Ce dernier CSA est l'occasion pour la **CFDT** de rappeler son attachement à un **accord** sur la **qualité de vie et conditions de travail** dans les DDI. Nous notons qu'en début d'année le MI avait fait un pas dans cette direction mais que c'est depuis en pause. La **CFDT** souhaite que ce sujet soit de nouveau abordé dès le prochain CSA pour pourquoi pas être un marqueur de la prochaine mandature.

Enfin font font les petites **élections**, un petit tour et puis s'en vont ? C'est la question que se pose la CFDT à la vue notamment des vols de données récentes et de la capacité d'intrus à entrer dans nos systèmes informatiques et donc potentiellement d'interférer dans les élections de décembre. Mais pas que, quand on voit que les listes des électeurs n'étaient toujours pas affichées dans plusieurs DDI... La **CFDT est inquiète**.